

Ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme

Cette ordonnance aura pour effet de modifier certains points de la procédure d'élaboration et de révision des Plans Locaux d'Urbanisme et des Schémas de Cohérence Territoriale.